

Affaire suivi par DIRCOM

COMITES DE SUIVI COLLECTIVITE - COLLECTIF UPTSM

CALENDRIER DES REUNIONS

La réunion de concertation qui s'est tenue entre la Collectivité de Saint-Martin et le Collectif « Union du Peuple – Travailleurs saint-martinois » (UPTSM), le vendredi 03 janvier 2020 à l'hôtel de la Collectivité, a permis d'élaborer conjointement la mise en place de comités de suivi thématiques, visant à tenir les membres du collectif informés des dispositifs en vigueur sur le territoire en faveur de la jeunesse et de l'accompagnement social, et d'avancer sur des points de revendications spécifiques.

Ainsi, la Collectivité propose d'installer 5 comités de travail sur les thématiques suivantes :

- **Comité 1** piloté par la 3^e vice-présidente Annick Pétrus, en charge des Affaires sociales et de l'Education, sur la thématique du social.

Ce comité de suivi travaillera sur les problématiques sociales du territoire et sur l'organisation des premières Assises du Social de Saint-Martin.

La première phase des Assises du Social (consultations dans les quartiers) se déroulera du 18 au 21 février 2020. Le Collectif UPTSM est associé à ces travaux.

La première réunion de travail est programmée, **le vendredi 17 janvier de 18h00 à 20h00**, salle du Conseil territorial, hôtel de la Collectivité à Marigot.

- **Comité 2** piloté par la 3^e vice-présidente Annick Pétrus, en charge des Affaires sociales et de l'Education, sur les thématiques de l'éducation, la formation, l'insertion :

Ce comité de suivi travaillera sur les problématiques de la jeunesse, en matière d'apprentissage, d'accès à la formation et à l'emploi, l'insertion et la réinsertion professionnelles.

La première réunion de travail est programmée, **le mercredi 22 janvier de 14h30 à 16h30**, salle du Conseil territorial, hôtel de la Collectivité à Marigot.

- **Comité 3** piloté par la Première vice-présidente Valérie Damaseau, sur la thématique de la Jeunesse, du sport, de la Culture et de la Vie associative :

Ce comité de suivi travaillera sur les problématiques de la jeunesse, en matière d'accès au sport et à la culture, et à l'animation de la vie associative sur le territoire de Saint-Martin.

La première réunion de travail est programmée, **le jeudi 30 janvier de 15h00 à 17h00**, salle **à confirmer**, hôtel de la Collectivité à Marigot.

- **Comité 4** piloté par le 4^e vice-président Steven Patrick, en charge du développement durable, sur les thématiques de l'urbanisme, des 50 pas géométriques et du domaine public.

Ce comité de suivi travaillera sur les problématiques liées à la construction (réglementation en vigueur), à la procédure de régularisation des parcelles situées sur la bande des 50 pas géométriques, à l'accès aux plages.

La première réunion de travail est programmée, **le vendredi 07 février de 9h00 à 11h00**, salle du Conseil exécutif, hôtel de la Collectivité à Marigot.

- **Comité 5** piloté par le 2^e vice-président Yawo Nyuiadzi, en charge du développement économique, sur les thématiques liées au développement du territoire.

Ce comité de suivi travaillera sur les problématiques liées à l'accès à l'emploi, au développement de l'entrepreneuriat local, au développement de la pêche, au développement du tourisme, ainsi que la thématique fiscale en matière de cession et succession familiale.

La première réunion de travail est programmée, **le lundi 03 février de 15h00 à 17h00**, salle du Conseil exécutif, hôtel de la Collectivité à Marigot.

Le Président de la Collectivité, monsieur Daniel Gibbs, sera en transversalité sur l'ensemble des comités de suivi (selon ses disponibilités).

La direction en charge de la Politique de la Ville (Contrat de ville) sera conviée sur l'ensemble des comités.

Les comités sont organisés sur une base de deux heures de travail par séance et de trois réunions par comité ; et plus si les parties en conviennent.

Déroulé des réunions :

- Accueil des participants par l' élu en charge
- Tour de table de présentation
- Présentations des politiques publiques et dispositifs existants et des projets 2020/2021
- Echanges avec le Collectif sur les dispositifs existants et les actions à mener.

PERMANENCES DES SERVICES DANS LES QUARTIERS

En parallèle des comités de travail, la Collectivité de Saint-Martin s'est engagée à mettre en place des permanences d'information dans les quartiers.

Le calendrier des permanences de la direction de l'immobilier et du foncier est proposé comme suit :

- Lundi 02 et mardi 03 février 2020 de 9h à 12h : Quartier de Sandy-Ground : Bureau du Conseil de quartier n°4.
- Lundi 10 et mardi 11 février 2020 de 9h à 12h : Quartier de Marigot : bureau du Conseil de quartier n°3
- Lundi 17 et mardi 18 février 2020 de 9h à 12h : Quartier de Quartier d'Orléans : Bureau du Conseil de quartier n°1.
- Lundi 02 et mardi 03 mars 2020 de 9h à 12h : Quartier Grand-Case (lieu à trouver car il n'y a pas de bureau du Conseil de quartier à Grand-Case) : ouvert à toute proposition.



La population pourra venir s'informer sur les questions liées à la régularisation des 50 pas géométriques.

Le calendrier des permanences de la direction Solidarité et Familles :

Voir tableau ci-joint.

Lieu : Maison de Solidarité Au Public (MSAP) de Sandy Ground et Quartier d'Orléans